Zeitschrift: Films : revue suisse de cinéma
Herausgeber: Mediafilm
Band: - (2003)
Heft: 13

Artikel: Insuffler la passion
Autor: Pickel, Francine / Maire, Frédéric / Adatte, Vincent
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-931060

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Insuffler la passion

Au fil des ans, La Lanterne magique se nourrit du souci constant de transmettre aux plus jeunes la passion du cinéma. Une flamme chaudement entretenue par ses membres fondateurs. Rencontre avec trois d'entre eux: Francine Pickel, Frédéric Maire et Vincent Adatte. Propos recueillis par Nathalie Margelisch

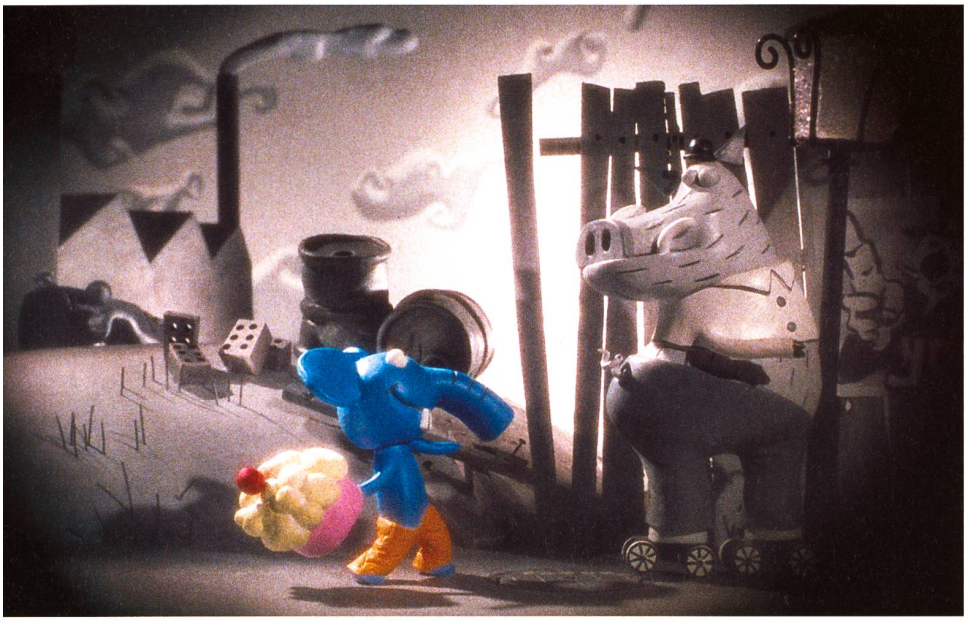

Comment La Lanterne magique est-elle née?

FRANCINE PICKEL En 1992, Frédéric Maire et Vincent Adatte ont été mandatés par le directeur du Centre culturel de Neuchâtel pour organiser un programme de cinéma pour enfants. Un concept a été élaboré, puis adopté, et c'est celui qui subsiste encore aujourd'hui. Le dessinateur et graphiste Yves Nussbaum – plus connu sous le nom de Noyau – qui crée tous les dessins de La Lanterne magique, est aussi un membre fondateur. La première séance a eu lieu à Neuchâtel. Nous nous attendions à voir arriver 200 à 300 gosses et, au total, il y en a eu 700! Puis le bouche à oreille a fonctionné et d'autres villes comme Le Noirmont, La Chaux-de-Fonds ou Sion se sont intéressées au concept et ont voulu l'adopter.

Il a aussi été repris dans d'autres pays...

FRÉDÉRIC MAIRE Exactement. Il s'est d'abord étendu aux autres régions linguistiques de la Suisse, puis les projets se sont concrétisés presque simultanément en Belgique, en France et en Italie. Ensuite il y a eu l'Espagne, puis l'Allemagne. Actuellement, il y a 30'000 enfants membres dont 25'000 en Suisse.

Les films sont-ils les mêmes dans chaque ville?

VINCENT ADATTE Pas tout à fait. Nous souhaitons montrer des films universels qui conviennent à tous les pays, mais nous essayons aussi de soigner la présence du cinéma des régions en présentant des films allemands ou suisses allemands dans la sphère germanophone. Certains films se retrouvent dans tous les pays, d'autres sont plus spécifiques. Ainsi, « Le voleur de bicyclette » (« Ladri di biciclette ») de Vittorio De Sica a d'abord été montré au Tessin et en Italie.

Comment se passent les relations avec les distributeurs?

FRÉDÉRIC MAIRE Au début, ils rechignaient à donner les films. Maintenant les relations sont au beau fixe et ils nous les cèdent facilement. Le problème, en Suisse, c'est que très peu de distributeurs travaillent avec le patrimoine, contrairement à la France. Ça signifie que nous pouvons passer du Chaplin ou du Tati, mais que personne ne distribue du Buster Keaton ou du Max Linder. Il faut alors faire de longues recherches pour trouver des copies en France, en Allemagne ou en Suisse italienne.

Pourquoi l'âge a-t-il été fixé de 6 à 12 ans?

FRÉDÉRIC MAIRE C'est grosso modo l'âge de l'école primaire et cela représente pour les enfants un cadre assez bien défini. Passer de l'école primaire à l'école secondaire, c'est comme passer d'un monde à l'autre. Après 12 ans, ils peuvent aller au cinéma de leur propre chef et choisir eux-mêmes les films; quant aux 3-4 ans, c'est la limite inférieure, car il est plus difficile de savoir quels films leur proposer.

FRANCINE PICKEL L'école primaire est aussi un critère qui assure que l'enfant peut rester une heure sans trop bouger, alors que les tout-petits se lèvent toutes les cinq minutes. Et comme il n'y a pas d'entracte...

Pourquoi les parents ne peuvent-ils être présents?

VINCENT ADATTE Historiquement, c'était une raison pratique, puisqu'il n'était pas possible d'accueillir autant d'enfants, plus leurs parents. Puis, à la longue, nous avons constaté que le public uniquement constitué d'enfants est beaucoup plus réceptif et réactif.

Est-ce difficile de trouver suffisamment de films adaptés à ces âges-là?

FRÉDÉRIC MAIRE Non. D'ailleurs nous ne présentons pas que des films pour enfants, mais aussi des films destinés à un public de tout âge que nous estimons accessibles aux enfants. Par exemple « La Belle et la Bête » de Jean Cocteau n'est pas forcément un film que l'on perçoit au départ comme étant adapté aux enfants. Pourtant, ils sont fascinés par son univers et son mystère. Pour « Le voleur de bicyclette », programmé au Tessin, certains parents ont réagi, car il est perçu comme un film réservé aux adultes. Il s'agit pourtant de l'histoire d'un père et de son fils à laquelle un enfant peut s'identifier.

Avez-vous eu des plaintes de parents?

VINCENT ADATTE Cela arrive, mais plutôt avant que le film ne passe. Ils demandent s'il est vraiment destiné aux enfants. Ce sont les specta-

Trois fondateurs de La Lanterne magique : Frédéric Maire, Francine Pickel et Vincent Adatte

cles qui précèdent qui donnent les clés de lecture. Lorsque nous avons passé « La fracture du myocarde » de Jacques Fansten, un enfant est sorti en pleurs, parce qu'il était en deuil de sa mère. C'est un cas très particulier. S'il y a des plaintes, nous essayons de savoir si c'est lié au sentiment général ou s'il s'agit de cas isolés. Nous avons passé quelques films limites, mais plutôt en ce qui concerne la compréhension. En entendant leurs réactions après la séance, nous nous sommes rendu compte que ça leur avait complètement échappé.

Comment cela se passe avec les animateurs des petits spectacles ?

FRÉDÉRIC MAIRE Chaque ville a son équipe. Dans la majeure partie des cas, ce sont des comédiens de théâtre, parfois des journalistes qui ont une expérience du dialogue et de la parole, et sont intéressés par le cinéma. Nous les formons pour ce travail spécifique. Nous faisons aussi appel à un artiste invité qui intervient dans le spectacle. Il peut s'agir de cascadeurs, de spécialistes du combat à l'épée, de mimes, de cinéastes... Nous leur donnons tous les éléments pour faire les spectacles et ils les adaptent à leur sauce et à la salle. Les rapports sont différents selon les villes. Souvent, les parents ignorent d'ailleurs que lorsqu'ils déménagent, ils peuvent retrouver La Lanterne magique dans la ville où ils s'installent.

VINCENT ADATTE C'est la preuve que La Lanterne magique est ancrée localement. Les enfants s'attachent beaucoup aux présentateurs. Ils connaissent très rapidement leur dégaine, leur nom et leur prénom. Cela devient une sorte de rendez-vous.

Les spectacles expliquent aussi les techniques du cinéma ?

VINCENT ADATTE Oui, et nous proposons même un film qui explique en direct aux enfants en quoi consiste l'animation image par image. C'est assez magique, car sur la scène il y a une marionnette et une caméra, puis apparaît à l'écran la photo prise. Le résultat permet de mieux faire comprendre le système. Ce film a été commandé aux frères Guillaume, du studio Cinémagination de Fribourg, avec lesquels nous collaborons depuis longtemps. D'autres animations expliquent le lancer de tartes à la crème, la dissociation image et son, le raccord de montage, etc.

Comment réagissent les commissions d'attribution des âges des divers cantons ?

FRÉDÉRIC MAIRE Nous nous sommes parfois retrouvés dans des situations épineuses. Par exemple, nous avons considéré que « L'étrange Noël de M. Jack » (« The Nightmare before Christmas ») d'Henri Selick était visible par des 6-7 ans, mais que dans le canton de Vaud, l'âge avait été fixé à 12 ans. Nous avons appelé le responsable de la commission. Il a effectivement admis qu'ils avaient visé un peu haut, mais que si le film était présenté dans le cadre de La Lanterne magique, cela ne posait aucun problème. En général, on nous fait confiance sur ce plan-là.

Quelle valeur éducative accordez-vous à La Lanterne magique ?

FRÉDÉRIC MAIRE En général, on va au cinéma pour se divertir. A cet âge-là, une partie du plaisir provient de la compréhension. Ici, l'intérêt est autant d'apprendre à lire le film que de comprendre quelle place il occupe dans l'histoire du cinéma.

VINCENT ADATTE Ce qui est primordial, c'est vraiment la transmission des émotions. Il s'agit à la fois de faire plaisir et d'amener les enfants à être un peu critiques. La valeur éducative réside dans l'expérience émotionnelle, dont l'intensité va varier bien sûr suivant les films. La Lanterne magique essaie aussi de faire comprendre que la beauté, l'émotion ou l'intelligence ne sont pas des questions de mode ni d'époque, et qu'un film muet peut être aussi bouleversant qu'un film en images de synthèse. *f*

Le cinéma de leurs maîtres

L'initiation des enfants au 7e art reste le plus souvent l'apanage de l'école. La plupart des initiatives européennes dans le domaine se la jouent donc très (trop) pédagogique.

Par Léo Dupuis

Fin novembre dernier, dans le cadre d'un atelier mis sur pied à l'occasion de la rencontre annuelle des membres de l'Association « Europa cinémas » (qui « pèse » environ un millier d'écrans), une dizaine d'intervenants (dont La Lanterne magique) ont fait part de leurs expériences respectives en matière de sensibilisation des enfants au cinéma.

Bien qu'émanant d'oratrices allemande, italienne ou anglaise, les interventions ont vite pris un tour très répétitif – chacune exposant dans le détail un modèle quasi identique. Développé par le Ministère de l'éducation française, le projet dénommé École et cinéma a en effet été recyclé par plusieurs pays européens. École et cinéma propose le concept suivant : conviés à des séances scolaires, les élèves du cycle primaire découvrent en salle des films qui auront été auparavant introduits en classe par leurs instituteurs. Pour se préparer, ces derniers disposent de dossiers pédagogiques de grande qualité, établis par des auteurs reconnus pour leurs compétences cinématographiques – c'est par exemple Alain Bergala[1] qui a réalisé le dossier de présentation de « L'argent de poche » de François Truffaut.

Un observateur avisé du milieu des enseignants repérera rapidement deux défauts majeurs dans la cuirasse. La réussite de ce genre d'initiation dépend du seul bon vouloir des profs concernés. Mais, même motivés, la plupart ont tendance à ne retenir des films que ce qui favorise leurs desseins de pédagogue. Les œuvres deviennent dès lors de simples prétextes qui permettent d'aborder les grands sujets de société... Au final, le cinéma, en tant que tel, autrement dit comme art et création, est le grand oublié. Résolument créée en dehors de l'école, à l'abri aussi bien des enseignants que des parents, et vouée exclusivement à la découverte du cinéma, La Lanterne magique a fait dès lors un peu figure d'extraterrestre aux yeux des exploitants présents... *f*

1. Critique et historien français de cinéma, auteur notamment de *L'hypothèse cinéma*, éditions Cahiers du cinéma / essais (voir p. 39).